

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 31 décembre 2024

Fonds spécialisé

Fonds de ressources BNI

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 800, rue Saint-Jacques, bureau 44331, Montréal, Québec, H3C 1A3, en consultant notre site Internet www.bninvestissements.ca, en consultant le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca, ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

Analyse du rendement par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds de ressources BNI vise à atteindre une croissance du capital en investissant principalement dans des actions de sociétés de ressources naturelles canadiennes et de sociétés qui appuient les sociétés de ressources.

Le gestionnaire de portefeuille analyse des titres de sociétés qui exercent des activités reliées aux ressources naturelles, comme les mines, le pétrole, le gaz naturel, l'énergie, les produits forestiers, les ressources en eau et la pêche, et dans des titres de sociétés appuyant ces secteurs. Le gestionnaire de portefeuille utilise une combinaison de styles axés sur la croissance et la valeur ainsi qu'une combinaison de stratégies de placement pour choisir les placements du fonds. Les placements dans des titres étrangers ne devraient pas dépasser environ 30 % de l'actif du fonds.

Risques

Le risque global d'un investissement dans le fonds reste tel qu'il est décrit dans le prospectus simplifié ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du fonds.

Résultats d'exploitation

Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2024, les parts de la Série Investisseurs du Fonds de ressources BNI ont produit un rendement de 14,57 % comparativement à 23,15 % pour l'indice de référence combiné du fonds. L'indice général, soit l'indice composé S&P/TSX (CAD), a enregistré un rendement de 21,65 %. Contrairement aux indices, le rendement du fonds est calculé après déduction des frais et des dépenses. Vous trouverez des renseignements sur le rendement pour toutes les séries du fonds, qui peut varier principalement en raison des frais et des dépenses, à la rubrique *Rendements passés*.

La valeur liquidative du fonds a augmenté de 2,18 % au cours de la période, de 56,86 millions de dollars au 31 décembre 2023 à 58,10 millions de dollars au 31 décembre 2024.

Le prix du baril de pétrole West Texas Intermediate (WTI) a légèrement baissé, terminant l'année en baisse de moins de 1 % à 71 USD. Au cours de la même période, l'indice S&P/TSX Capped Energy a augmenté de 15 %. D'un point de vue fondamental, 2024 a livré un marché de l'énergie équilibré. La demande mondiale de pétrole a augmenté de 1,6 million de barils par jour (bpj) pour atteindre 104 millions de barils par jour, dépassant le sommet de 100 millions de barils par jour d'avant la pandémie. Alors que la croissance de la demande a ralenti à moins de 2 millions de barils par jour, la croissance de l'offre des États-Unis et de l'alliance OPEP+ a été limitée de sorte que les stocks de l'OCDE sont restés inchangés.

Le prix de l'or s'est apprécié de 27 % en 2024, en ligne avec le rendement du sous-indice S&P/TSX Gold. En octobre, le prix de l'or a atteint un nouveau record de 2 740 USD l'once dans un contexte d'incertitude géopolitique et économique persistante et a clôturé l'année à 2 624 USD l'once. En revanche, le sentiment négatif a pesé sur le sous-secteur des produits forestiers dans un contexte de faible activité de mises en chantier d'habitations, de taux hypothécaires élevés et d'incertitude entourant le différend sur le bois d'œuvre et les tarifs connexes.

Dans ce contexte, le fonds a affiché un rendement inférieur à son indice de référence.

L'attribution positive a été tirée par la sélection de titres dans le sous-secteur des équipements et services pétroliers et gaziers, menée par des positions dans Total Energy Services (+58 %), Enerflex (+136 %) et CES Energy Solutions (+193 %). La sous-pondération du fonds dans le sous-indice aurifère et les positions surpondérées dans les produits forestiers et papetières ont nuí à son rendement relatif.

Au cours des 12 derniers mois, le fonds a investi jusqu'à 11,50 % de son actif net dans Canadian Natural Resources Ltd, 11,00 % de son actif net dans Cenovus Energy Inc et jusqu'à 10,80 % de son actif net dans Suncor Energy Inc.

Événements récents

La stratégie du gestionnaire de portefeuille pour le Fonds de ressources BNI vise à générer de la valeur à long terme à partir de sociétés rentables qui mesurent leur rendement par action. L'équipe de placement recherche des entreprises avec des actifs de longue durée, de faibles coûts de production et une bonne exécution opérationnelle, y compris la sécurité. Le gestionnaire de portefeuille aime les entreprises qui se développent intrinsèquement au fil du temps sans diluer la propriété. L'équipe de placement préfère également les entreprises rentables qui, idéalement, ont des liquidités nettes dans leurs bilans ou des niveaux d'endettement raisonnables lorsqu'elles sont associées à des modèles d'affaires de revenus plus prévisibles et récurrents.

Conformément à cette stratégie, au cours de l'exercice, le gestionnaire de portefeuille a effectué les transactions clés suivantes :

Au cours du premier semestre de 2024, une position a été initiée dans Richards Packaging Income Fund, un distributeur à service complet de contenants d'emballage pour les petites et moyennes entreprises de produits de consommation en Amérique du Nord.

Au quatrième trimestre, une position dans Enerflex a été vendue sur la base de l'évaluation. Bien que la demande de systèmes de compression, de traitement et de réfrigération du gaz naturel demeure forte, après un gain de 136 % en 2024, le gestionnaire de portefeuille estime que la valorisation actuelle dépasse les fondamentaux.

Au troisième trimestre, une position détenue dans Teck Resources, une société minière de métaux de base qui produit du cuivre et du zinc, a été vendue. La décision du gestionnaire de portefeuille était principalement fondée sur la valorisation, jumelée à la conviction que les pressions et les défis continus sur les coûts liés à l'accélération des opérations à la mine de cuivre QB2 de Teck au Chili, l'actif le plus précieux de la société, sont susceptibles de faire pression sur le multiple de Teck au cours de la prochaine année.

La stratégie de portefeuille actuelle du fonds est biaisée vers les sociétés des secteurs de l'énergie et des matériaux et s'éloigne des sociétés de métaux précieux. Le gestionnaire de portefeuille croit que les facteurs fondamentaux de l'énergie et les perspectives pour d'autres produits de base sont plus favorables aux rendements. Dans l'industrie des métaux précieux, malgré des prix des lingots beaucoup plus élevés, le gestionnaire de portefeuille continue de considérer les risques à court terme pour les producteurs d'or comme élevés étant donné que les coûts unitaires d'exploitation et d'immobilisations demeurent bien au-dessus des niveaux d'avant la pandémie. À une époque où les coûts associés au remplacement de la production d'or existante sont sans précédent, les marges de trésorerie pourraient rapidement diminuer si la demande faiblit.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du fonds dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le fonds. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais du fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1^{er} août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1^{er} août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrés en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

Gestionnaire de portefeuille

Le gestionnaire a nommé Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque, pour qu'elle agisse à titre gestionnaire de portefeuille pour le fonds. Des honoraires fixes sont payables annuellement à TBN pour ses services de gestion.

Distribution et rémunération des courtiers

Banque Nationale Épargne et Placements Inc. (« BNEP ») agit à titre de placeur principal pour le fonds. À ce titre, BNEP achète, vend et fait l'échange de titres par l'entremise des succursales de la Banque et du Service-conseil investissements Banque Nationale dans les provinces et territoires du Canada et par l'intermédiaire de représentants externes inscrits. Les titres du fonds sont également offerts par Financière Banque Nationale inc. (incluant sa division Courtage direct Banque Nationale) et autres sociétés affiliées. Les courtiers peuvent recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients.

Frais de courtage

Le fonds peut verser à une société affiliée à BNI des commissions de courtage aux taux du marché. Les frais de courtage imputés au fonds au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	Exercice terminé le 31 décembre 2024
Total des frais de courtage	120 871,00 \$
Frais de courtage payés à Financière Banque Nationale	4 340,85 \$

Approbations et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre parties liées suivantes :

- l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre parties liées doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

Service fiduciaire des régimes enregistrés

SFN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Sous la rubrique *Distribution*, les frais incluent la rémunération du courtier soit les commissions de suivi annuelles maximales et les commissions de vente versées aux courtiers. Sous la rubrique *Autres*, les frais couvrent principalement les services de gestion de placement, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres [†]
Série Investisseurs	1,75 %	57,14 %	42,86 %
Série Conseillers*			
Frais initiaux**	1,75 %	57,14 %	42,86 %
Série F	0,75 %	—	100,00 %

^(†) Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

^(*) Excluant les commissions de ventes payées sur la Série Conseillers avec l'option de frais de souscription réduits et l'option frais de souscription reportés, lesquelles ne sont pas payées à même les frais de gestion.

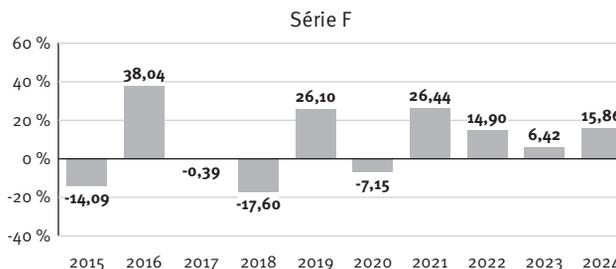
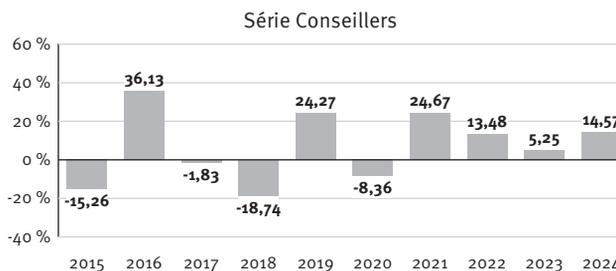
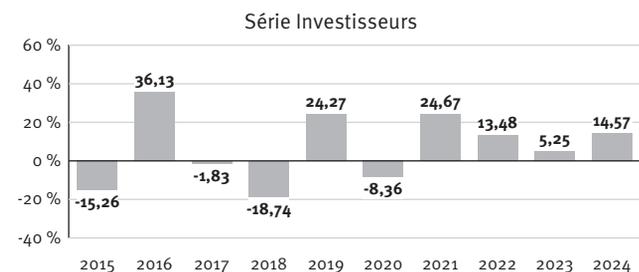
^(**) Taux applicable à tous les placements, y compris les placements existants dans la Série Conseillers avant le 14 mai 2015, les programmes d'investissement systématique, les réinvestissements de distributions et les échanges.

Rendements passés

Ces graphiques à bandes présentent le rendement de chaque série du fonds qui existe depuis plus d'un an pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre ou le 30 juin, le cas échéant, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.

Rendements annuels

Ces graphiques à bandes présentent le rendement de chaque série du fonds qui existe depuis plus d'un an pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.



^(†) Rendements pour la période du 21 mai 2014 (début des opérations) au 31 décembre 2014.

Rendement annuel composé

Le tableau présente le rendement annuel composé du fonds pour chaque série qui existe depuis plus d'un an et pour chaque période indiquée terminée le 31 décembre 2024, par rapport aux rendements des indices de référence suivants :

L'indice de référence combiné (l'« indice de référence ») se compose des indices suivants :

- Indice composé du secteur de l'énergie S&P/TSX (CAD) (50%)
- Indice composé du secteur des matériaux S&P/TSX (CAD) (50%)

L'indice général est l'indice composé S&P/TSX (CAD).

Fonds de ressources BNI

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis sa création
Série Investisseurs¹	14,57 %	11,02 %	9,35 %	5,98 %	—
Indice de référence	23,15 %	13,86 %	12,34 %	7,79 %	—
Indice général	21,65 %	8,58 %	11,08 %	8,65 %	—
Série Conseillers²	14,57 %	11,02 %	9,35 %	5,98 %	—
Indice de référence	23,15 %	13,86 %	12,34 %	7,79 %	—
Indice général	21,65 %	8,58 %	11,08 %	8,65 %	—
Série F³	15,86 %	12,31 %	10,71 %	7,40 %	—
Indice de référence	23,15 %	13,86 %	12,34 %	7,79 %	—
Indice général	21,65 %	8,58 %	11,08 %	8,65 %	—

¹Début des opérations : 10 novembre 1989

²Début des opérations : 12 juin 2009

³Début des opérations : 21 mai 2014

La rubrique *Résultats d'exploitation* contient une discussion du rendement du fonds comparé à celui du ou des indices de référence.

Descriptions des indices

L'indice composé du secteur de l'énergie S&P/TSX mesure le rendement des titres du secteur l'énergie au Canada. Il est calculé à partir des capitalisations boursières des titres. Un titre ne peut cependant pas excéder une proportion de 25% de la valeur totale de l'indice.

L'indice composé du secteur des matériaux S&P/TSX mesure le rendement des titres du secteur des matériaux au Canada. Il est calculé à partir des capitalisations boursières des titres. Un titre ne peut cependant pas excéder une proportion de 25% de la valeur totale de l'indice.

L'**indice composé S&P/TSX** constitue un sous-ensemble du S&P/TSX et reflète les variations des cours des actions d'un groupe de sociétés inscrites à la cote de la Bourse de Toronto et pondérées selon leur capitalisation boursière.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Séries Investisseurs / Conseillers*

⁽¹⁾ La Série Conseillers a été créée le 12 juin 2009.

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 10 novembre 1989

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	46,53	44,21	38,96	31,25	34,10
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	1,45	1,19	1,47	1,10	0,87
Total des charges	(1,24)	(1,04)	(1,16)	(0,92)	(0,81)
Gains (pertes) réalisé(e)s	12,43	5,89	6,14	3,51	0,82
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(5,65)	(3,82)	1,40	4,14	(3,78)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	6,99	2,22	7,85	7,83	(2,90)
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—	—	—	—
des dividendes	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	—	—	—	—	—
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	53,31	46,53	44,21	38,96	31,25

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	39 358	38 854	40 858	51 757	47 937
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	738 253	835 081	924 259	1 328 551	1 533 782
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	2,19	2,18	2,40	2,47	2,47
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	2,19	2,18	2,40	2,48	2,48
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,20	0,14	0,21	0,12	0,20
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	103,16	54,61	90,63	34,49	71,21
Valeur liquidative par part (\$)	53,31	46,53	44,21	38,96	31,25

Série F

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 21 mai 2014

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	15,26	14,34	12,48	9,87	10,63
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,48	0,39	0,52	0,36	0,28
Total des charges	(0,22)	(0,18)	(0,18)	(0,13)	(0,13)
Gains (pertes) réalisé(e)s	4,12	1,93	1,84	1,07	0,27
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(1,92)	(1,26)	(3,28)	1,22	(1,19)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	2,46	0,88	(1,10)	2,52	(0,77)
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—	—	—	—
des dividendes	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	—	—	—	—	—
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	17,68	15,26	14,34	12,48	9,87

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	18 739	18 006	18 259	1 894	882
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	1 059 942	1 179 849	1 272 965	151 809	89 338
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	1,09	1,09	1,09	1,10	1,17
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,11	1,11	1,12	1,15	1,19
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,20	0,14	0,21	0,12	0,20
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	103,16	54,61	90,63	34,49	71,21
Valeur liquidative par part (\$)	17,68	15,26	14,34	12,48	9,87

- ⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.
- ⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.
- ⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- ⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.
- ⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.
- ⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.
- ⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.
- ⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2024

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Cenovus Energy Inc.	11,2
Canadian Natural Resources Ltd.	10,7
Suncor Énergie Inc.	10,7
Nutrien Ltd.	10,3
Major Drilling Group International Inc.	8,1
Canfor Corp.	8,0
Imperial Oil Ltd.	8,0
Tourmaline Oil Corp.	6,0
Richards Packaging Income Fund	5,4
Winpak Ltd.	5,2
Pason Systems Inc.	4,9
Western Forest Products Inc.	2,1
Canfor Pulp Products Inc.	1,8
CCL Industries Inc., catégorie B	1,6
Total Energy Services Inc.	1,6
Labrador Iron Ore Royalty Corp.	1,4
Transcontinental Inc., catégorie A	1,3
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,7
West Fraser Timber Co. Ltd.	0,5
Secure Energy Services Inc.	0,4
Methanex Corp.	0,1
	100,0

Total de la valeur liquidative 58 097 534 \$

Répartition par pays

	% de la valeur liquidative
Canada	99,3
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,7

Répartition par secteur

	% de la valeur liquidative
Huile gaz et combustibles	46,5
Emballages et contenants	13,5
Papier et produits forestiers	12,5
Produits chimiques	10,4
Métaux et produits miniers	9,5
Équipement et services énergétiques	6,9
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,7

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au www.bninvestissements.ca.

Si ce fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, veuillez consulter le prospectus et d'autres renseignements sur ces autres fonds d'investissement sur le site Internet indiqué ci-dessus ou sur le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.